

ALBERTA CENTENNIAL EDUCATION SAVINGS PLAN

Le saviez-vous? L'Alberta Centennial Education Savings Plan (ACES) est un régime du gouvernement de l'Alberta qui verse jusqu'à 800 \$ en subventions pour le REEE d'un enfant albertain. L'enfant doit être né ou avoir été adopté en 2005 ou après et ses parents ou tuteurs doivent être des résidents de l'Alberta.

Cinq étapes simples pour demander une subvention du régime ACES

1. Enregistrez la naissance ou l'adoption de l'enfant.
2. Demandez un certificat de naissance à n'importe quel point de service du bureau d'enregistrement de l'Alberta.
3. Demandez un numéro d'assurance sociale (NAS) pour votre enfant à n'importe quel Centre Service Canada/Alberta.
4. Ouvrez un REEE chez le fournisseur de services financiers de votre choix (p. ex., banque, coopérative de crédit, compagnie de fonds mutuels).
5. Si vous avez besoin d'aide, communiquez avec le CVA de votre localité.

Important

Vous n'êtes PAS obligé de déposer une somme dans le régime enregistré d'épargne-études (REEE) pour être admissible à la subvention initiale de 500 \$ du régime ACES.

Aperçu du régime ACES

Subvention initiale	500 \$
Subvention supplémentaire – enfant à l'âge de 8 ans*	100 \$
Subvention supplémentaire – enfant à 11 ans*	100 \$
Subvention supplémentaire – enfant à 14 ans*	100 \$
Subvention totale du régime ACES auquel un enfant peut être admissible**	<u>800 \$</u>

* Pour devenir admissible aux subventions supplémentaires du régime ACES, il faut déposer une somme correspondante de 100 \$ dans le REEE de l'enfant pendant l'année précédente.

** Pour recevoir la subvention maximale du régime ACES, il faut satisfaire aux exigences pour chaque subvention offerte.

Quelques solutions

- ✓ Pour obtenir de l'information, communiquez avec le Centre pour la vie autonome (CVA) de votre localité, Service Canada du gouvernement du Canada ou le gouvernement de l'Alberta. Pour trouver le CVA le plus proche, allez à www.vacanada.ca ou composez le 1-613-563-2581.
- ✓ Demandez un certificat de naissance et un numéro d'assurance sociale, si vous n'en avez pas encore.
- ✓ Économisez 100 \$ à déposer chaque année avant de demander la subvention du programme ACES.
- ✓ Allez à l'institution financière de votre choix.
- ✓ Pour plus d'information portant spécifiquement sur l'Alberta, allez à <http://www.advancededucation.gov.ab.ca/aces/>

Cette série de feuillets d'information a été créée pour le projet *Investir dans des avenirs* financé par le biais du Programme canadien pour l'épargne-études, Ressources humaines et Développement social Canada. Vous trouverez la série à www.vacanada.ca.